

Consignes aux auteurs des contributions

Soumission : Nous acceptons les contributions jusqu'au 31 décembre 2024. Les auteurs soumettront leurs contributions par l'intermédiaire de ce [site web du colloque](#). Un manuel de téléchargement des contributions sera publié sur le site web du colloque après le colloque et les participants le recevront également par e-mail.

Format : Le format du recueil est de 159 x 228 mm ; le format de la composition est de *cca* 120 x 188 mm (important pour les images qui occupent toute une page, les tableaux, etc.).

Langue : français, anglais (les conférences présentées en tchèque durant le colloque doivent aussi être rédigées en français ou en anglais)

Longueur du texte : 9000-10000 signes, espaces et bibliographie compris, 10000 signes étant le maximum.

Format d'envoi/d'enregistrement du texte : .doc, .docx (dans le cas où des signes spécifiques, transcriptions phonétiques, systèmes d'orthographe non traditionnels etc., sont utilisés, joindre également le texte au format pdf)

Structure du texte :

Titre de l'article, éventuellement sous-titre

Auteur ou auteurs de l'article (l'ordre d'apparition dépend des auteurs eux-mêmes). Format : [Prénom Nom, Prénom Nom](#) (séparer par une virgule)

Résumé dans la langue de l'article (500-700 signes, sans le titre) : le résumé n'est pas compris dans le nombre de signes autorisé pour l'article

Mots-clés dans la langue de l'article (idéalement 3 à 10 mots ; format : [Mots-clés : mot, mot, mot](#) – séparer par une virgule)

Texte de l'article

Liste des abréviations utilisées dans le texte (si nécessaire ; écrire [Abréviations utilisées](#) et donner ces dernières l'une en dessous de l'autre, chacune sur une nouvelle ligne)

Liste des références (écrire [Références bibliographiques](#)), conformément aux normes de présentation (voir plus bas). Ranger les références par ordre alphabétique, selon le nom de famille de l'auteur.

Contact de l'auteur/des auteurs (dans le cas de co-auteurs, donner chacun d'eux l'un en dessous de l'autre) ; format :

Prénom et Nom, titre inclus : ([Mgr. Jan Novák, Ph.D.](#))

Département/institution dans la langue d'origine : ([Department of Slavonic Languages](#))

Faculté et université dans la langue d'origine : ([Faculty of Arts, University of London](#))

Adresse dans la langue d'origine : ([London, WC1E 7HU, United Kingdom](#))

Adresse électronique : (jan.novak@ul.uk)

Consignes concernant la mise en page du texte : police (Times new Roman), taille de caractères (12), interligne (1,5)

Limiter le formatage automatique au minimum, ne pas mettre en retrait les paragraphes courants à l'aide du tabulateur et ne pas couper les lignes à l'aide de Shift + Enter.

Le nombre de niveaux de sous-titres prévus pour le recueil est de 3 maximum. Les sous-titres doivent être numérotés manuellement (pas automatiquement) au format décimal (à partir du niveau 2 ne pas ajouter de point après le dernier chiffre : 1. **Sous-titre**, 1.1 **Sous-titre**, 1.1.1 **Sous-titre**). Chaque sous-titre doit être pourvu d'un titre. Pas d'espace à l'intérieur des expressions numériques, une espace entre elles et le mot suivant, pas de tabulateur. Ne pas utiliser de niveau 0, 0.1 et similaires. Tous les chapitres doivent être numérotés, y compris l'introduction et la conclusion, et ce même s'ils ont déjà comme titre « Introduction », « Conclusion », « Résumé » ou autres. (1. **Introduction** ; 8. **Conclusion**)

Caractéristiques : *L'italique* doit être utilisé pour les titres d'ouvrages (livres, journaux, etc.), éventuellement pour des termes spécifiques. Utiliser les **caractères gras** pour distinguer les concepts importants (qui orientent le lecteur), pour accentuer dans un texte cité les passages clés auxquels sont liées des explications, pour les titres de parties spécifiques du texte et autres. N'utiliser le soulignement que dans les cas inévitables, par exemple pour identifier des passages clés dans des exemples. Les guillemets (« » pour le français, “ ” pour l'anglais) doivent être utilisés pour l'introduction de termes nouveaux, pour indiquer l'exagération ou l'ironie, mentionner le sens littéral d'un mot, etc.

Citations : Le texte cité doit apparaître entre guillemets, non en italique. Les guillemets à l'intérieur de doubles guillemets doivent être simples (dans la forme adéquate). Corriger les fautes de frappe, les erreurs de typographie et d'orthographe involontaires de l'original (sauf si le but est de les souligner). Indiquer toute de suite après les guillemets le lien vers la source (selon les normes de présentation, voir plus bas), si elle se rapporte à cette partie de la phrase, ou après la ponctuation de la phrase, si elle se rapporte à l'ensemble de celle-ci ou à un segment plus long du texte. Dans le cas des citations de plus de 3 lignes, mettre en retrait ces dernières comme paragraphe séparé (citation en bloc) et ajouter deux points à la fin de la phrase qui les introduit. Les noms des auteurs doivent être écrits en petits caractères (**Novák**). L'ellipse, s'il s'agit de la vôtre et qu'elle ne fait pas partie du texte cité, doit être indiquée par trois points entre crochets : [...]. Utiliser également les crochets pour vos commentaires : [C'est J. K. qui souligne]

Normes bibliographiques

Utiliser les normes disponibles sur

https://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide/citation-guide-2.html

Modèle pour les citations dans le texte

Certains auteurs insistent sur les conséquences sociales du développement des bibliothèques numériques, par exemple Rowlands (1999, 195). Certains voient dans le terme « bibliothèque numérique » un oxymore (Greenberg 1998, 106 ; Lynch 2005). Ch. Borgman s'est intéressée

de façon détaillée à la problématique des bibliothèques digitales dans sa monographie (Borgman 2003).

C'est une tradition dans la littérature linguistique tchèque que les formes créées morphologiquement à partir de la dérivation soient incluses dans les explications concernant la formation des mots (cf. Petr et al. 1986, 321-326 ; Čechová et al. 2011, 131-132 ; Karlík et al. 1995, 172-176 ; Cvrček et al. 2010, 99 ; Štícha et al. 2011, 206-211).

L'étendue des pages doit être mentionnée précisément, 120-150, mais pas 120-50, 120nn.

Lorsque la même source est répétée immédiatement dans le texte, utiliser l'abréviation *ibid.*

Écrire « *ibid.* » en lettres minuscules pour les références entre parenthèses qui sont à l'intérieur d'une phrase. Si elles se trouvent à la fin de la phrase, utiliser une lettre majuscule, « *Ibid.* » Dans les deux cas, ne pas ajouter de point après la référence.

Par exemple :

...il a montré que la qualité de l'échantillon augmente (*ibid.*, 20) mais il n'en a pas précisé la cause.

...il a montré que la qualité de l'échantillon augmente mais il n'en a pas précisé la cause. (*Ibid.*, 20)

Énumérations : Dans le cas d'énumérations sous forme a, b, c ou sous forme de chiffres, bien veiller à ce que chaque entrée soit ou formulée sous forme de phrase, ou sous forme nominale. Les entrées d'une phrase ou plus doivent commencer par une majuscule et se finir par un point. Les entrées sous forme nominale doivent commencer par une lettre minuscule, finir par une virgule et la dernière entrée de l'énumération se conclure par un point final.

Passages analysés : Tous les exemples doivent être numérotés de façon continue (voir exemple (1)). Si l'exemple est segmenté, particulièrement lorsqu'il est glosé, le placer dans un tableau (alignement du texte à gauche, cellules « sans démarcation »), voir par exemple (2):

(1) ma qotliš el-šabeb bāš tenshou ?

[tu me l'as pas dit les jeunes par quoi tu les conseilles ?]

(2)

	a 'rapso	'ena	'ram a	sti	'fili	mu
	FUT écrire.PONCT-P1	INDEF	lettre	à.DEF	amie	POSS1

Tableaux : Les tableaux doivent être adaptés selon ce qui est souhaité par l'auteur. Leur composition respectera le principe de segmentation du tableau en cellules. Le tableau sera travaillé selon la mise en page unifiée. Les légendes des tableaux doivent être placées directement en-dessous du tableau auquel elles font référence et être numérotées comme suit : **Tab. 1 : Description du tableau.** Mettre un point à la fin de la légende. Mentionner les catégories

de base à l'intérieur du tableau en les faisant commencer par une majuscule (c'est-à-dire les titres de lignes, de colonnes, de parties du tableau). Si les tableaux sont très segmentés ou que vous n'arrivez pas à les créer adéquatement sous Word, les ajouter en fichiers séparés (numérotés) au format excel. À l'endroit approprié dans le texte, placer sur une ligne distincte entre deux paragraphes la légende numérotée du tableau. Veuillez tenir compte du fait que les tableaux particulièrement courts peuvent ne pas être placés directement à l'endroit indiqué lors de la composition, mais à l'endroit le plus proche possible sur la page suivante.

Images : Ajouter les images en fichiers séparés au format JPG/JPEG, TIFF, PSD, PDF ou en formats vectoriels. Consultez l'éditeur du recueil en ce qui concerne les formats spécifiques. Numéroté les images individuelles dans un dossier selon leur ordre d'apparition dans le texte. Insérer toujours aux endroits appropriés dans le texte, entre deux paragraphes et sur une ligne isolée, les informations destinées à la typographie au format : (Fig. 1) L'image sera placée sur la page suivante la plus proche lors de la composition. Après l'article, joignez les légendes des images au format : Fig. 1 : Légende de l'image, terminée par un point. Lorsque vous faites référence à toutes les images directement dans le texte, utilisez ce format : ... comme nous pouvons le voir sur la photographie (Fig. 1), le spectre de couleurs est étendu..., en utilisant une police rouge pour les références aux images.

Exigences typographiques de base : Pour mentionner l'étendue des pages, des années, etc., utilisez un tiret ou un trait d'union selon les règles typographiques de la langue de l'article.